

Le Petit Courrier

JOURNAL RÉPUBLICAIN RÉGIONAL

SAMEDI 13 MARS 1916

5 centimes 46e ANNEE - N° 15,965

ÉDITIONS DE CHAQUE JOUR... BORDEAUX, 8, rue de Cheverus... PARIS, 8, boulevard des Capucines

BORDEAUX, 8, rue de Cheverus... PARIS, 8, boulevard des Capucines... LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

TARIF DES INSERTIONS... BORDEAUX, 8, rue de Cheverus... PARIS, 8, boulevard des Capucines

PRIX DES ABONNEMENTS... BORDEAUX, 8, rue de Cheverus... PARIS, 8, boulevard des Capucines

LA DERNIÈRE TOILETTE



Le massage de la Marme, la douche de l'Yser, le coup de peigne de Verdun... Il n'y manquait plus que le Portugal... Dessin inédit de MANFREDINI.

LE NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

Les candidats aux fonctions de juges de première instance... Ferdinand REAL.

La Leçon

Il serait injuste de rendre la Chambre et le régime parlementaire responsables... Général ROQUES.

Un Début magistral

Paris, 17 mars. — Le Communiqué officiel annonçait... Denis BOUCHARD.

A SALONIQUE

On sait que l'été la politique acquiesce du formulaire officiel... A SALONIQUE.

Pour le Pilori de l'Hisloire

Le Times a publié la fameuse lettre d'un soldat bavarois... ARTILLERIE ALPINE EN ROUTE POUR LE FRONT.

LE FRANC PARLER DE M. DENIS BOUCHARD



« M. Boucharde fit à son ami Kin Tseuli le plus cordial accueil... Denis BOUCHARD.

Le Recrutement de la Magistrature

Tous les projets de réforme judiciaire et ils sont nombreux... Denis BOUCHARD.

Les Atrocités turques

Salonique, 17 mars. — Depuis quelques jours, arrivent à Salonique de nombreux réfugiés... Denis BOUCHARD.

Les Remords d'un Fils

La conquête du Tonkin a eu et aura sans doute encore beaucoup d'adversaires... Denis BOUCHARD.

Le mariage d'Edith et de Frédéric

La question du mariage d'Edith et de Frédéric... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

FEUILLETON DE LA PETITE GIRONDE

Le mariage d'Edith et de Frédéric... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

Le mariage de M. et Mme Baradoux

Le mariage de M. et Mme Baradoux... Denis BOUCHARD.

Communiqués officiels français

Du 17 Mars (15 h.)

A L'OUEST DE LA MEUSE, le bombardement s'est ralenti au cours de la nuit dans la région de BETHINCOURT-CUMIÈRES. Après l'échec sanglant de l'attaque d'hier, l'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives sur le MORT-HOMME. A L'EST DE LA MEUSE, une recrudescence du bombardement a été suivie, à partir de vingt heures, d'une série d'actions offensives très violentes menées contre nos positions DU VILLAGE ET DU FORT DE VAUX. Cinq attaques successives à gros effectifs ont été lancées par les Allemands dans cette région sans aucun succès; deux sur le village, deux sur les pentes de la croupe que surmonte le fort, enfin une dernière qui a essayé de déboucher d'un chemin creux au sud-est du village de Vaux. Toutes ces attaques, brisées par nos tirs de barrage et nos feux de mitrailleuses, ont coûté à l'ennemi des sacrifices importants. EN WOEVRE, aucun événement à signaler, en dehors d'une canonnade réciproque dans tout le secteur. A L'OUEST DE PONT-A-MOUSIN, un coup de main exécuté sur un saillant de la ligne adverse, au BOIS DE MORT-MARE, nous a permis de ramener des prisonniers et de faire subir quelques pertes à l'ennemi. Nuit calme sur le reste du front.

Du 17 Mars (23 h.)

AU NORD DE L'AINSE, une attaque ennemie dirigée sur un de nos petits postes, au sud-est du bois des Buttes, a été repoussée après un combat à la grenade. Vives actions de notre artillerie dans la région de la Ville-au-Bois et du plateau de Craonne. En ARGONNE, nos batteries ont continué à battre les voies de communications de l'ennemi en arrière du front. Dans la région au NORD DE VERDUN, aucune action d'infanterie au cours de la journée. Le bombardement a été intermittent à l'OUEST DE LA MEUSE et en WOEVRE, plus intense sur la RIVE DROITE, dans la région DOUAMONT-DAMLOUP. Notre artillerie a combattu vigoureusement les batteries ennemies et a détruit un important dépôt de munitions à Champneuville. Aucun événement à signaler sur le reste du front en dehors de la canonnade habituelle.

Communiqué italien

Communiqué russe

Rome, 17 mars. Dans la nuit du 16 mars, des détachements d'infanterie ennemie, appuyés par de l'artillerie, ont essayé d'attaquer nos positions au sud-est de RAVENNA et dans la vallée de SUGANA. Ils ont été repoussés par le feu de nos tireurs et par quelques tirs d'artillerie. Dans la soirée de TOFANA (Boite), malgré les conditions atmosphériques défavorables, nous avons occupé une position de force, la NEGRA, entre deux crêtes, à 258 mètres de hauteur. Une tentative d'enveloppement de la part de l'ennemi a été immédiatement repoussée. Dans la vallée de FELLA, les tirs effectués de notre artillerie ont réduit au silence les pièces ennemies dans le voisinage du fort de Hensel. Tout le long de FISONZO, dans la journée d'hier, intense action d'artillerie et accablant de notre infanterie avec un lancement efficace de bombes contre les lignes ennemies. Une de nos fractions a fait irruption par surprise dans une tranchée, à l'est de PETALIO (montagne San Michele), et s'est emparé de fusils et de munitions.

Pétrograd, 17 mars. Front occidental. Notre artillerie a effectué des tirs efficaces sur les cantonnements ennemis au sud d'IKRIL et près de SOMBOUR. Dans la région de DVINSK, notre artillerie a dispersé une colonne ennemie en marche vers le sud-ouest du village de Carbonne. Front du Caucase. Après un combat à 90 verstes à l'ouest d'ERZOUROUM, nous avons occupé la ville de MAMAHATUN et pris au cours de cette opération, cinq canons, des mitrailleuses et un convoi. Nous avons fait prisonniers 44 officiers et 770 soldats.

Communiqué belge

Communiqué anglais

La Haere, 17 mars. Bombardement réciproque habituel sur le front de l'armée belge. LA PRESSE et l'Incident Accambray. Paris, 17 mars. — La presse, dans sa quasi unanimité, juge sévèrement, comme on va le voir, les incidents qui ont provoqué le discours de M. Accambray. Du Temps: M. Paul Deschanel a fait l'impossible pour respecter « la liberté de l'orateur » et « le droit souverain du Parlement » qui a retiré la parole à M. Accambray. Le président de la Chambre s'est montré hier le plus dévoué et le plus sage des présidents de la Chambre. Il a mis en lumière la sagesse des cinq membres de la majorité. Tous les esprits qui se sont séparés de cette immense majorité, ils ne peuvent pourtant pas avoir toujours la prétention de résister à tout régenter: le gouvernement, l'administration, le Parlement lui-même! Du Journal des Débats: Que ces révélations aient qu'une très minime importance en France et qu'elles n'exercent pas la moindre influence sur l'état d'esprit des Français, nous en sommes convaincus. Mais, dans ce pays où le sens populaire a pris son parti des pestilences et des bavardages auxquels se livrent quelquefois les députés, il est normal de constater que, dans ce pays où l'on ne s'émoussé plus du tout. La date de Pâques approche; le deuxième douzième provisoire pour 1916 va être voté; le débat sur le budget sera-t-il trouvé aujourd'hui de nouveau. L'occasion ne serait-elle pas mauvaise pour le Parlement de s'occuper de la question de la dette? M. Accambray a-t-il eu le courage de se lever et de dire: « L'intérêt de la nation, ce serait aussi son intérêt propre. Obéirait-il à ce conseil? De M. Berthoulet, dans la Liberté: Déplorables spécialistes du scandale parlementaire appliqué aux choses de la guerre, M. Accambray et ses collègues ont fait contre le commandement français, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est proféré par les tribunaux, un acte de violence criminelle contre la patrie. Lorsque dans une famille un membre est atteint de folie, les siens le font interdire ou enfermer. De l'Homme Enchaîné (G. Clémenceau): Si M. Accambray, au lieu de se lancer dans le néo-saïsisme, avait eu le courage de se lever et de dire: « L'intérêt de la nation, ce serait aussi son intérêt propre. Obéirait-il à ce conseil? De M. Berthoulet, dans la Liberté: Déplorables spécialistes du scandale parlementaire appliqué aux choses de la guerre, M. Accambray et ses collègues ont fait contre le commandement français, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il est proféré par les tribunaux, un acte de violence criminelle contre la patrie. Lorsque dans une famille un membre est atteint de folie, les siens le font interdire ou enfermer.

Londres, 16 mars. Hier soir, près de la redoute HOHENZOLLERN, les grenadiers allemands se livrèrent à une féroce manifestation. Aujourd'hui, nous avons fait occuper des positions au sud-ouest de DOULE-CROSSIER, au sud-ouest de LOS. Nous avons obtenu de bons résultats. L'artillerie, de part et d'autre a montré une grande efficacité dans la région d'YPRES et LOOS. Les Engagements spéciaux. Le président de l'Amicale des protecteurs et correcteurs de France a reçu du ministre de la guerre la lettre suivante: « Monsieur le Président, « Au moment où l'armée a besoin de toutes les forces vives de la nation pour augmenter les unités de combat, le haut commandement a décidé de laisser au volontaire un certain nombre de jours de congé, pendant lesquels il pourra exercer une profession ou ses aptitudes avant d'être affecté à un emploi spécial. « L'Amicale des protecteurs et correcteurs de France a été désignée pour recruter et recevoir dans les services très importants de l'intérieur un spécialiste qui, par son expérience, son savoir et son rendement de travail lui seraient très utiles. « Connaissez votre ardent patriotisme et celui des membres de votre Société, je suis sûr que vous voudrez faire connaître à tous les services qui rendent à la nation les engagements spéciaux et les avantages qui leur sont réservés. « Sur ce nombre, les blessés guéris ou très améliorés furent de 434, 452 et 483, et la moyenne de leur incapacité de travail, qui était l'année de 19,75 0/0, 22,75 0/0 et 22,40 0/0, était tombée à 1,35 0/0, 1,42 0/0 et 0,95 0/0. Une nouvelle statistique dressée en janvier dernier et qui porte sur 317 blessés, a été envoyée au ministre de la guerre. Elle a été jugée satisfaisante. Sur ces 317 blessés, 254 furent guéris ou très améliorés, 25 furent incapables de travail, après un moyen terme de cinquante-cinq jours d'hospitalisation dans un centre de rééducation physique, de 27,08 0/0 à 1,80 0/0, soit un gain réalisé de 25,27 0/0. Pour ces 317 blessés, un calcul fort instructif a été fait, qui prouve assez l'économie réalisée par cette méthode. Le capital correspondant aux gratifications qui auraient été justifiées par cette incapacité établie d'après les calculs en usage dans les Compagnies d'assurances, est en passant le moyenné d'50,440 francs-sept ans, soit 616 de 1 million 550,440 francs-sept ans. Les candidats qui auront été admis à la suite du concours qui a lieu actuellement à Rochefort devront être rendus à Brest le 1er mai au plus tard. Des lettres arrivées dans ce port, ont permis de constater que les candidats au service pour une durée de huit ans. Ce lien sera contracté sous forme de rengagement dans des conditions prévues par le décret du 7 mars 1915. Les candidats appartenant à l'armée de terre passeront d'abord dans les équipages de la flotte par voie de changement de corps et des effets spéciaux aux engagements. Les élèves de cette promotion suivront, pendant cinq mois, les cours de première année de l'Ecole navale en qualité de matelots de deuxième classe brevétés. Ils seront mis en demeure de se livrer à leur service pour une durée de huit ans. Ce lien sera contracté sous forme de rengagement dans des conditions prévues par le décret du 7 mars 1915. Les candidats appartenant à l'armée de terre passeront d'abord dans les équipages de la flotte par voie de changement de corps et des effets spéciaux aux engagements. Les élèves de cette promotion suivront, pendant cinq mois, les cours de première année de l'Ecole navale en qualité de matelots de deuxième classe brevétés. Ils seront mis en demeure de se livrer à leur service pour une durée de huit ans. Ce lien sera contracté sous forme de rengagement dans des conditions prévues par le décret du 7 mars 1915. Les candidats appartenant à l'armée de terre passeront d'abord dans les équipages de la flotte par voie de changement de corps et des effets spéciaux aux engagements. Les élèves de cette promotion suivront, pendant cinq mois, les cours de première année de l'Ecole navale en qualité de matelots de deuxième classe brevétés. Ils seront mis en demeure de se livrer à leur service pour une durée de huit ans. Ce lien sera contracté sous forme de rengagement dans des conditions prévues par le décret du 7 mars 1915.

La Bataille sur notre Front

DEVANT VERDUN EN LORRAINE

Un Chaleureux Salut de la Consulta aux Combattants et aux Travailleurs français

Paris, 17 mars (minuit). — La bataille pour Verdun continue à faire rage, mais l'axe des opérations, ainsi que nous le donnons à entendre, s'est déplacé de la rive gauche sur la rive droite de la Meuse. Déjà, d'ailleurs, depuis le 7 mars les attaques ennemies avaient pris franchement la forme d'une poussée aux conséquences à l'ouest sur les plateaux que domine le Mort-Homme, à l'est sur la région de Vaux. Dans la soirée de jeudi, après une reprise de bombardement excessivement intense, les Allemands ont donc tenté une nouvelle action offensive, exception de quelques contre positions du village et du fort de Vaux, où rien n'avait plus été signalé depuis leur assaut de la nuit du 10 mars. Quatre heures d'efforts ont été faits à partir de cette redoutable artillerie française, les tirs de barrage ont été très vigoureux, les tirs de mitrailleuses ont été très précis, les tirs de mortiers ont été très efficaces. Malgré l'acharnement de ses tentatives, l'ennemi n'a pu franchir la ligne de nos tranchées, et nous avons pu maintenir la situation dans les tranchées. Les Allemands ont tenté de franchir la ligne de nos tranchées, mais ils ont été repoussés par nos tirs de barrage et nos tirs de mitrailleuses. Les Allemands ont tenté de franchir la ligne de nos tranchées, mais ils ont été repoussés par nos tirs de barrage et nos tirs de mitrailleuses. Les Allemands ont tenté de franchir la ligne de nos tranchées, mais ils ont été repoussés par nos tirs de barrage et nos tirs de mitrailleuses.

L'ITALIE et la Guerre

Un Chaleureux Salut de la Consulta aux Combattants et aux Travailleurs français

Un Exposé de notre Situation financière par M. Ribot

Rome, 17 mars. — La Chambre discute la politique économique du gouvernement. M. Crespi développe un ordre du jour affirmant de nouveau la confiance inébranlable du pays dans les motifs qui ont fait prendre à l'Italie une position loyale dans la guerre européenne et exprimant la confiance que le gouvernement maintiendra cette position en augmentant, s'il le faut, les efforts pour la défense militaire et économique, en vue de la réalisation de l'indépendance des peuples. M. Crespi a saisi l'occasion pour envoyer un salut chaleureux aux travailleurs français qui ont donné, de même que les braves soldats qui font face à l'ennemi, une preuve splendide d'organisation et de patriotisme (Vifs applaudissements). M. Crespi a également remercié les mesures économiques adoptées par l'Angleterre. Il recommande que l'on envoie, pour représenter l'Italie à la conférence de Paris, non seulement des fonctionnaires, mais aussi des représentants directs de l'industrie et du commerce. M. Crespi a également remercié le gouvernement français pour avoir augmenté les dépenses militaires et économiques, ce qui, dit-il, a permis à l'Italie de continuer la guerre, à travailler et à prospérer. M. Crespi a également remercié le gouvernement français pour avoir augmenté les dépenses militaires et économiques, ce qui, dit-il, a permis à l'Italie de continuer la guerre, à travailler et à prospérer.

Le Parlement

A LA CHAMBRE AU SÉNAT

Les Inventions intéressantes la Défense nationale

Paris, 17 mars. — Le Sénat discute le nouveau projet de loi relatif aux inventions intéressant la défense nationale. M. Painlevé, ministre des Inventions intéressant la défense nationale, insiste sur le caractère provisoire et temporaire de la loi nouvelle, dont l'application donnera forcément lieu à des difficultés. Les négociations, ajoute-t-il, sont en cours avec les pays alliés ou neutres pour assurer la sauvegarde de nos droits, mais le fait est que nous avons déjà armé par la loi pour obtenir l'application d'un système de répartition des inventions intéressant la défense nationale. Les inventions intéressant la défense nationale, dit-il, sont en cours avec les pays alliés ou neutres pour assurer la sauvegarde de nos droits, mais le fait est que nous avons déjà armé par la loi pour obtenir l'application d'un système de répartition des inventions intéressant la défense nationale. Les inventions intéressant la défense nationale, dit-il, sont en cours avec les pays alliés ou neutres pour assurer la sauvegarde de nos droits, mais le fait est que nous avons déjà armé par la loi pour obtenir l'application d'un système de répartition des inventions intéressant la défense nationale.

Le Lieutenant-Colonel Driant

Amsterdam, 17 mars. — Le Lokal Anzeiger a annoncé que le lieutenant-colonel Driant, qui a été tué au champ de bataille, est entré à Beaumont, tout près de la gare de Caures, ainsi qu'un capitaine de chasseurs. La Gazette des Ardennes a publié: « Les déclarations faites par plusieurs prisonniers appartenant au 56e et au 59e bataillon de chasseurs permettent de reconnaître que le lieutenant-colonel Driant est entré à Beaumont le 22 février, le groupe de chasseurs composé de bataillon de 50. Après avoir franchi des sautoirs, il se dirigea vers le village de Beaumont le point où se croisent les chemins conduisant à Caures et à l'église de Beaumont. Il fut tué par un obus qui atteignit son crâne et qui le jeta à terre. Ses camarades le ramassèrent et le portèrent à l'église de Beaumont. Il fut tué par un obus qui atteignit son crâne et qui le jeta à terre. Ses camarades le ramassèrent et le portèrent à l'église de Beaumont.

Le Prince de Serbie à Rome

Rome, 17 mars. — Le prince Alexandre de Serbie a été reçu en audience particulière par M. Salandra, président du conseil, et Sonnino, ministre des affaires étrangères. M. Pachitch reçu par le Pape. Rome, 17 mars. — Le pape a reçu aujourd'hui M. Pachitch, président du conseil de Serbie. L'Evadion de deux Aviateurs italiens. Zurich, 17 mars. — Aujourd'hui, l'évasion de deux aviateurs italiens, Madon et Chatelet, a été l'objet des délibérations du tribunal militaire. Le chauffeur Balow qui a conduit les aviateurs à Lausanne, au camp de concentration d'Irkinghof, s'est rendu en France avec les deux aviateurs, sera poursuivi par défaut.

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff. Pétrograd, 17 mars. — Le gouvernement a ordonné la mise sous séquestre de l'usine Poutiloff qui travaille pour la défense nationale. Les Russes voudraient occuper Alexandrette. Genève, 17 mars. — On mande de Berlin qu'une dépêche de Hollande prétend que le but de l'offensive dans le Caucase serait de s'emparer d'Alexandrette, de manière à couper l'empire ottoman de toutes communications entre l'est et l'ouest. Dans les Balkans. LES ALLIES DÉCRETENT LE BLOCUS DE FLORINA. Salonique, 17 mars. — Florina a été déclarée en état de blocus par les alliés qui soupçonnent que cette ville ravitaillait le Monastir. L'ESPIONNAGE EN BULGARIE. Amsterdam, 17 mars. — La cour martiale de Sofia a commencé hier le procès de six personnes, dont un officier de réserve et deux journalistes, accusés d'espionnage en faveur de la Bulgarie. Le crime du «TUBANTIA». Le HAYE, 17 mars. — Le ministre de la marine déclare que des dépositions sous serment du premier et du quatrième officiers et de l'homme de quart ont démontré que le «Tubantia» n'est pas un torpilleur, car le sillage produit par cet engin n'est clairement aperçu par ces derniers. Le pirate a failli être aussi FRATRICIDE. Le vapeur hollandais «Krakatau» a amené à Ymuiden, hier soir, une partie des survivants du «Tubantia». Son officier qui commandait le sous-marin allemand qu'on a aperçu dans le nord du Nord se trouvait, paraît-il, à bord du «Tubantia».

En Allemagne

En Angleterre

Des Turcs sur notre Front

Le Conflit entre les Céliataires et les Hommes mariés

Les Grands Ports hanséatiques sont dans le Marasme

La Crise financière

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

L'Evadion de deux Aviateurs italiens

En Russie

Mise sous Séquestre de l'Usine Poutiloff

Le Prince de Serbie à Rome

M. Pachitch reçu par le Pape

Sur Mer

Le crime du «TUBANTIA». Le HAYE, 17 mars. — Le ministre de la marine déclare que des dépositions sous serment du premier et du quatrième officiers et de l'homme de quart ont démontré que le «Tubantia» n'est pas un torpilleur, car le sillage produit par cet engin n'est clairement aperçu par ces derniers. Le pirate a failli être aussi FRATRICIDE. Le vapeur hollandais «Krakatau» a amené à Ymuiden, hier soir, une partie des survivants du «Tubantia». Son officier qui commandait le sous-marin allemand qu'on a aperçu dans le nord du Nord se trouvait, paraît-il, à bord du «Tubantia».

En Autriche

Le prochain Emprunt de Guerre. Berne, 17 mars. — Après l'emprunt allemand, voici venir l'emprunt autrichien. D'après un dépêche du bureau de correspondance de Vienne, le «Freundenblatt» dit que la question du quatrième emprunt de guerre autrichien sera à point dans la première moitié du mois d'avril. Les modalités de cet emprunt ne sont pas encore précisées.

La Question des Loyers

Paris, 17 mars. — Le ministre de la Justice a reçu une délégation de la Chambre des propriétaires qui ont répondu à l'invitation de M. Ribot. Le ministre a déclaré hier en un discours prononcé à la Justice, traduit les points essentiels à appeler sur ce problème toute l'attention des pouvoirs publics.

La Crise financière

Amsterdam, 17 mars. — Le député Liebknecht a déclaré à la Diète prussienne que le meurtre de l'archiduc Ferdinand n'est pas un acte de guerre, mais un acte de crime. Il a demandé que l'on considère ce meurtre comme un crime et non comme un acte de guerre. Le député Liebknecht a demandé que l'on considère ce meurtre comme un crime et non comme un acte de guerre. Le député Liebknecht a demandé que l'on considère ce meurtre comme un crime et non comme un acte de guerre.

En Autriche

Le prochain Emprunt de Guerre. Berne, 17 mars. — Après l'emprunt allemand, voici venir l'emprunt autrichien. D'après un dépêche du bureau de correspondance de Vienne, le «Freundenblatt» dit que la question du quatrième emprunt de guerre autrichien sera à point dans la première moitié du mois d'avril. Les modalités de cet emprunt ne sont pas encore précisées.

La Question des Loyers

Paris, 17 mars. — Le ministre de la Justice a reçu une délégation de la Chambre des propriétaires qui ont répondu à l'invitation de M. Ribot. Le ministre a déclaré hier en un discours prononcé à la Justice, traduit les points essentiels à appeler sur ce problème toute l'attention des pouvoirs publics.



